

Parcours Kinésithérapie 1re année

Master Ingénierie de la santé



Niveau d'étude
visé
Bac +4



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
UFR Médecine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La profession de masseur-kinésithérapeute (physiothérapeute, physical therapist) est exercée dans le monde entier. Le Diplôme d'Etat (DE) obtenu à l'issue de la formation permet (moyennant parfois un complément de formation) un exercice dans l'ensemble de l'Europe.

La formation se déroule sur 5 ans, dont une première année universitaire spécifique validée, permettant l'acquisition de connaissances, de compétences méthodologiques et pratiques, relationnelles et d'analyse, grâce à un parcours de formation alternant entre université et stages cliniques (hôpitaux, centres de réadaptation, cabinets libéraux) et professionnels (laboratoires de recherche, entreprises, clubs sportifs)

Pour aller plus loin : <https://medecine.univ-grenoble-alpes.fr/departements/kinesitherapie/kinesitherapie-849520.kjsp>

Organisation

Contrôle des connaissances

Les formes et contenus de l'évaluation sont en adéquation avec les principes pédagogiques.

Pour la validation des unités d'enseignement, une démarche de liaison entre les différents acquis sera favorisée.

La validation des unités d'enseignement est faite par des évaluations écrites et/ou orales et/ou dossiers et/ou pratique.

La validation des stages est formalisée par :

- l'étudiant au moyen de son portfolio
- La réalisation de mises en situation pratique normatives et formatives, le tuteur (de proximité) au moyen d'entretiens de régulation afin de faire émerger l'analyse réflexive des pratiques du stagiaire renforçant ainsi ses apprentissages.

L'analyse réflexive doit permettre à l'étudiant de se situer par rapport à un objectif fixé par avance et à des compétences mobilisées en situation.

Pour ses apprentissages, l'étudiant doit s'engager et répondre aux exigences des situations rencontrées. Il mobilise ses savoirs, connaissances et expériences en situation. Il évalue ses acquis et ses manques avec la critique constructive du tuteur. Il envisage avec lui des pistes d'amélioration qui doivent lui permettre de développer simultanément plusieurs compétences lors des prises en soins.

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

[🔗](#) Page web et contact

Vous trouverez toutes les informations sur la **validation d'acquis** (VAE - VAPP) [🔗](#) ici.

Admission

Conditions d'admission

La 1^{re} année de master est accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master ou bien via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Vous trouverez [🔗](#) ici les informations complémentaires concernant les tarifs de l'UGA.

Candidature

La formation propose 4 voies d'accès différentes :

- Voie d'accès réglementaire
- Voie dérogatoire (art 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015)
- Sportifs de haut-niveau
- Examen extra-communautaire (art 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015)

Voie dérogatoire

Trois places sont ouvertes à des personnes ayant déjà validé certains cursus diplômants, certaines licences, de masters ou un doctorat d'université. Ces candidats pourront bénéficier selon les acquis antérieurs de dispenses d'UE. Les modalités générales sont fixées par l'article 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015.

Public cible

Et après

Poursuite d'études

La formation permet une double diplomation.

Elle conduit à l'obtention d'un Diplôme national de Master offrant la possibilité de poursuivre un 3^{ème}

cycle universitaire et permettant d'exercer des fonctions d'enseignants-formateurs dans les Instituts de formation en masso-kinésithérapie.

Elle conduit également à l'obtention du Diplôme d'Etat de Masseur-kinésithérapeute nécessaire pour obtenir une autorisation à l'exercice de la kinésithérapie en France.

Autrement dit, l'étudiant disposera des titres requis :

- Pour une poursuite d'étude en 3ème cycle universitaire
- Pour un exercice clinique de la kinésithérapie
- Pour un exercice comme formateur dans les Instituts de formation en masso-kinésithérapie (en particulier pour les étudiants en formation continue qui suivent l'option enseignement-recherche du parcours)

A l'issue de leurs cinq années de formation, les kinésithérapeutes diplômés seront des professionnels réflexifs et autonomes en capacité de :

- Répondre aux besoins d'une population de plus en plus âgée et dépendante
- Accompagner au mieux les progrès de prise en charge de certaines pathologies lourdes et/ou chroniques
- Favoriser une meilleure connaissance de la kinésithérapie par les prescripteurs
- Mettre en avant les atouts de la prévention
- Réaliser une actualisation de leurs connaissances et maintenir leurs compétences, s'inscrivant dans une démarche d'Evidence Based Practice
- S'inscrire dans le cadre européen

Insertion professionnelle statistiques

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés (lien :

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/>)

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classes par domaines de formation (lien : <https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/choisir-une-thematique-ou-un-secteur/>)

Secteur(s) d'activité(s)

Les kinésithérapeutes interviennent de manière autonome et en collaboration, dans le cadre d'équipes pluriprofessionnelles. Les lieux d'exercice sont très variés : établissements de santé publics ou privés, domicile, libéral, etc....

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat de scolarité

Département Kinésithérapie

✉ departement-kinesitherapie@univ-grenoble-alpes.fr

Ingénieur conseil en formation continue

Comla HONOU

✉ ingenieur-conseil-fc-sante@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Saint-Martin d'Hères

Programme

Organisation

Après une licence SCIENCE DE LA RÉÉDUCATION, les étudiants intègrent pour deux ans le master ingénierie de la santé - parcours kinésithérapie nécessaire à la réalisation :

- des séquences d'approfondissements des enseignements de Licence dans le champ musculo-squelettique
- des séquences de formation par et à la recherche scientifique finalisées par la réalisation d'un travail de recherche de fin d'étude
- des stages cliniques nécessaires à la démonstration de compétences dans les champs neuro-sensitivo-moteur (NSM), cardiovasculaires et respiratoires (CRV), main-interne-tégumentaire-Orl-sphinctérien (MITOS) d'une valeur de 6 ECTS chacun.
- d'un stage de fin de d'études de 12 semaines (Clinicat)

Cette formation permet d'acquérir des compétences méthodologiques et pratiques, relationnelles et d'analyse grâce à des stages cliniques et professionnels.

Spécificités du programme

Programme en cours de saisie.

Semestre 7

Semestre 8